



PROCES-VERBAL

Commission Fédérale de l'Arbitrage de la F.F.F.

Réunion du : 3 avril 2025 à 17h30 au siège de la F.F.F. et par visioconférence

Présidence : Jean-Claude PUYALT

Présents : Claude COLOMBO, Pascal PARENT, Lionel JAFFREDO, Jacky CERVEAU et Antony GAUTIER.

Excusé : Eric BORGHINI

PV N°13 Saison 2024/2025

1 – Ouverture de la séance

Le Vice-Président Jean-Claude PUYALT ouvre la séance et excuse le Président Eric BORGHINI qui n'a pu assister à cette réunion.

Il informe la CFA de la sélection de Stéphanie FRAPPART, Camille SORIANO et Willy DELAJOD (VAR) pour l'UEFA EURO féminin 2025.

M. Pascal PARENT est désigné secrétaire de séance.

2 – Approbation de procès-verbal

Le Président soumet à l'approbation de la CFA les PV n°11 et 12 de la saison 2024/2025. Aucune remarque n'étant formulée, la CFA adopte les PV n°11 et 12.

3 – Point du Directeur de l'Arbitrage

M. Antony GAUTIER présente plusieurs sujets d'actualité de la Direction de l'Arbitrage (DA) :

- Adoption par le COMEX du projet de réforme du statut des observateurs Fédéraux dont les prochaines étapes sont :
 - Courrier d'appel à candidature en cours de validation avec diffusion début mai
 - Test de pré-sélection des candidatures lors de la dernière semaine de mai
 - Candidats pré-sélectionnés à l'issue de la phase de test, reçus le samedi 21 juin à la FFF pour l'examen de sélection : observation vidéo avec rédaction de rapport / débriefing oral devant un jury composé d'experts en arbitrage, d'universitaires, voire d'entraîneurs, etc.

- Elaboration en cours d'un plan d'actions de la DA pour accompagner le développement de l'arbitrage dans les Ligues et les Districts
- Réunion de l'intégralité de la section « Développement et formation » le 24/04/2025 au CNF
- Point sur l'élaboration budgétaire 2025/26 et nécessité de réaliser des économies significatives, y compris sur l'exercice budgétaire en cours
- Nomination sur la liste des observateurs UEFA 2025/27 : validation des candidatures de MM. FAUTREL et DELERUE proposées par la FFF
- Proposition d'affectation de Margaux DRU (JAF) dans la catégorie FFE2 suite à ses deux observations dont une en seconde ligue, sous réserve de l'obtention des minima à l'examen théorique du 26 avril 2025 : validée par la CFA
- Mise en œuvre de l'assistance vidéo à l'arbitrage en L2 en 2025/26 : soumise à la décision du CA de la LFP en avril 2025
- Questionnaire à l'attention des territoires ultramarins pour préparer leur accompagnement en matière d'arbitrage en cours d'élaboration
- Rendez-vous au Ministère de l'Intérieur le 08/04/2025 pour évoquer la possibilité d'assurer la protection des arbitres, incluant la sécurisation des domiciles et des proches des arbitres lors de leurs désignations
- Composition des groupes « Horizon » 2025/26
- Retour sur le groupe de travail « LIGUE 3 » : souhait de proposer des évolutions aux Lois du jeu pour faire de la Ligue 3 un laboratoire d'innovation autour de l'arbitrage
- Projet d'enquête sur les risques psycho-sociaux au sein de la population des arbitres et assistants évoluant dans les compétitions professionnelles (LFP et LFFP) : une première réunion de travail a eu lieu sur le sujet avec le cabinet ALCENS pour l'élaboration d'un questionnaire sur le sujet, conformément à la demande du COMEX.

La CFA remercie le Directeur pour cette présentation.

4 – Courriers divers

- Courriers de MM. Dario DE QUARTI (F5) et Bastien LERAY (F5) annonçant leur fin de carrière à l'issue de la saison 2024/25.

La CFA les remercie pour les années qu'ils ont passées au service de l'arbitrage et leur souhaite le meilleur pour la suite. Ils ne seront plus observés d'ici la fin de saison.

- Courriers de MM. Thomas LEONARD (F1-ELITE) et Frédéric HEBRARD (AF2) annonçant leur fin de carrière à l'issue de la saison 2025/2026.

La CFA enregistre cette information et leur souhaite une bonne dernière saison sur les terrains.

- Courrier de M. Stéphane VILLEMIN informant de sa démission des fonctions de Président de CRA de la Ligue Grand Est, et de son remplacement par intérim par Pascal FRITZ.

La CFA le remercie pour le travail colossal qu'il a accompli au service de l'arbitrage du Grand Est depuis toutes ces années.

- Courrier de Mme Gabrielle GUILLOT (FFE2) demandant à bénéficier de la passerelle vers la catégorie FFU2.

La CFA donne un avis favorable, tout en la maintenant FFE2 sous réserve du classement de fin de saison.

- Courrier de M. Stéphane PANONT pour devenir observateur fédéral.

La CFA enregistre cette demande.

5 – Tests physiques de mi-saison

Résultats des tests physiques de mi-saison des arbitres de la catégorie FFE3 organisés le 26 mars 2025 au CNF :

Encadrement :

- Membre de la CFA : Jacky CERVEAU
- Directeur des tests : Jean-Michel PRAT
- Préparateur athlétique : Franck DOUDET
- Kiné : Jean-Noël ROISNE
- DA : Laurent TARDIEU

Mme Loubna HARROUCH, FFE3, seule arbitre convoquée, a passé avec réussite les tests physiques obligatoires de mi-saison de cette catégorie.

6 – Tests physiques candidats AF3 sur mutation de catégorie fédérale

Les arbitres candidats à la catégorie AF3 sur mutation de catégorie fédérale, MM. EL BEDOUI, GRIZON et PETIGNY, ont été convoqués pour passer les tests physiques de la catégorie conformément aux dispositions du Règlement intérieur.

M. Lakhdar EL BEDOUI a échoué au Test 2 (capacité de vitesse en sprints), aucun rattrapage n'étant possible dans le cadre de cette candidature, celle-ci prend donc fin.

Les deux autres candidats ont passé avec succès les tests physiques de la catégorie.

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.

7 – Situation des arbitres au regard des tests physiques de mi-saison

En application de l'article II. 1. C de l'Annexe 2 de son Règlement intérieur, la CFA décide de neutraliser dans leurs catégories respectives, pour la saison 2024/2025, les arbitres suivants :

- Mme Charlène LAUR, arbitre FFE1-ELITE ;
- Mme Gabrielle GUILLOT, arbitre FFE2 ;
- M. Huseyin OCAK, arbitre AF1 ;
- M. Yohann LARHANT, arbitre AF2 ;
- Mme Amira AMDOUNI, arbitre AF1E1 ;
- Mme Camille COMBA, arbitre AF1E1 ;
- Mme Mathilde FRONT, arbitre AF1E1.

Elle décide exceptionnellement d'autoriser M. Aurélien UZAN à passer les tests physiques de la catégorie FFU1 le 8 avril.

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.

8 – Nombre de candidats reçus aux épreuves d'admission des examens fédéraux

Compte tenu des effectifs cibles déterminés, les nombres de candidats retenus pour être nommés arbitres fédéraux au 1^{er} juillet 2025, à l'issue des classements effectués par les observateurs, sont exposés ci-dessous :

- **Fédéraux 4 et Fédéraux 5 :**
 - o Candidats F5 : les **2** premiers candidats classés seront affectés en catégorie **Fédéral 4**, les **candidats classés entre la 3^{ème} et la 9^{ème} place** (incluses) seront affectés en catégorie **Fédéral 5** ;
 - o Candidats espoirs : les **3** premiers candidats classés seront affectés en catégorie Fédéral 4 sous réserve d'obtention des minimas requis à l'examen théorique pour la catégorie.
- **Fédérales Féminines 3 :** les **3** premières candidates classées seront affectées en catégorie Fédérale Féminine 3.
- **Assistants F3 :**
 - o Candidats AF3 : les **3** premiers candidats classés seront affectés en catégorie Assistant F3 ;
 - o Candidats sur mutation de catégories fédérales : **1** candidat sera affecté en catégorie Assistant F3.
- **Fédéraux Futsal 2 :** les **4** premiers candidats classés seront affectés en catégorie Fédéral Futsal 2.
- **JAF :** les **8** premiers candidats classés de chaque poule seront désignés Jeunes Arbitres de la Fédération.

En fonction d'éventuels arrêts de carrière non connus à ce jour, la CFA se réserve le droit de nommer un nombre plus important de candidats en catégorie fédérale que ceux annoncés ci-dessus. Dans les cas des catégories F4/F5 et AF3, la CFA choisira dans quelle filière cet éventuel repêchage aura lieu en fonction des rapports d'observation.

Les résultats des examens des candidats aux catégories Fédéraux 4 et 5, Assistants F3, Futsal 2, Espoir et JAF seront publiés sur le site internet FFF le 7 mai.

Les résultats des examens des candidates à la catégorie Fédérale Féminine 3 seront publiés sur le site internet FFF le 14 mai.

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.

9 – Compte rendu des sections de la CFA

La CFA a pris connaissance du PV de la section « JAF » du 19/03/2025 dont un sujet concernant un projet de passerelle sera traité lors d'une prochaine réunion.

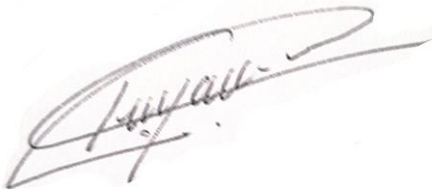
10 – Calendrier CFA

La séance de la CFA qui procédera aux affectations 2025/2026 se déroulera le mercredi 21 mai à partir de 14h00.

Aucune autre question n'étant abordée et l'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 19H30.

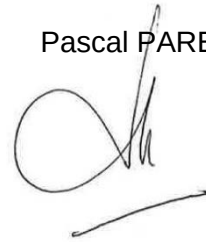
Le Président de séance

Jean-Claude PUYALT

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'J. Puyalt', with a stylized flourish at the end.

Le secrétaire de séance

Pascal PARENT

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'P. Parent', with a large circular loop at the beginning and a horizontal stroke at the end.